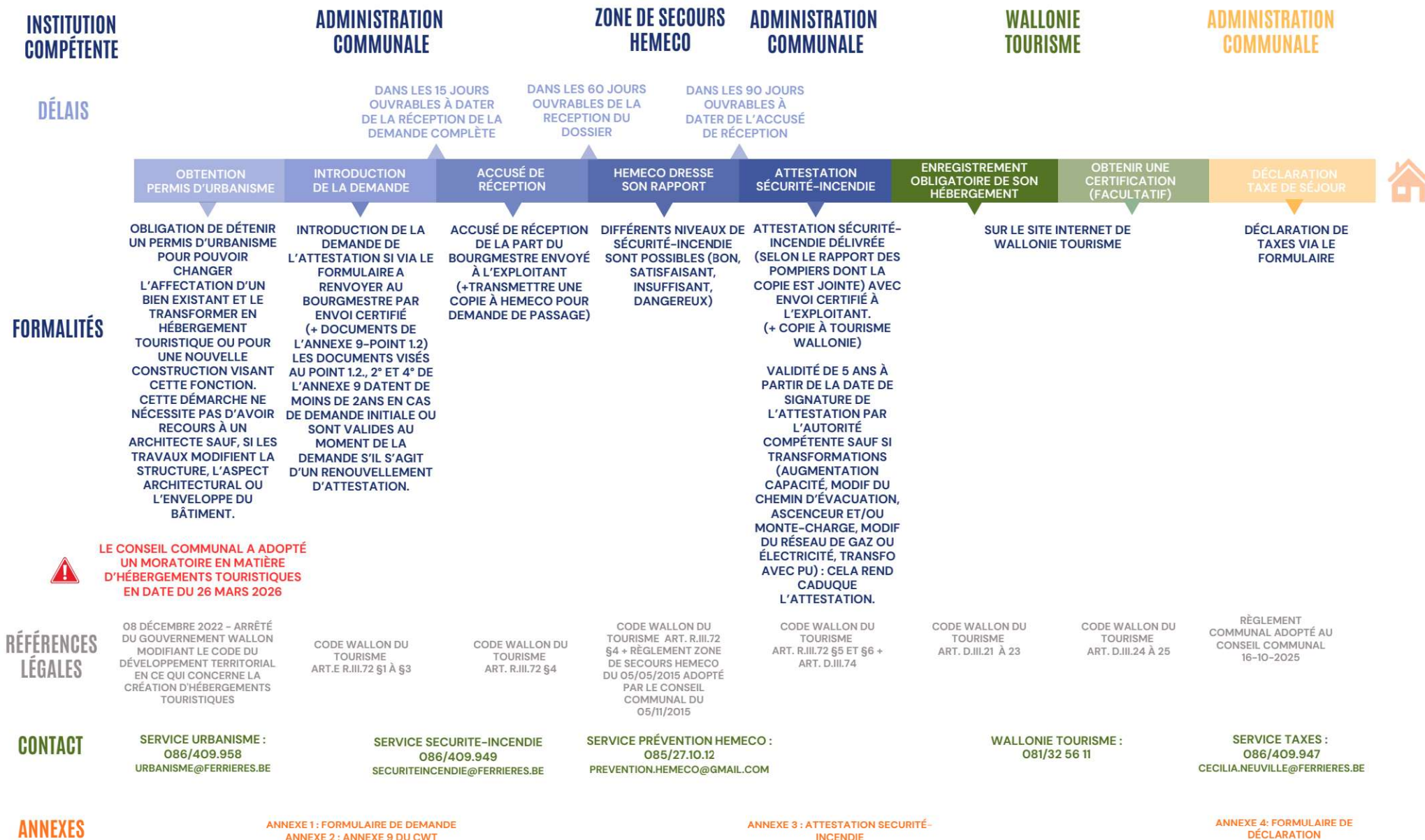


PROCÉDURE D'OUVERTURE D'UN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE - COMMUNE DE FERRIÈRES



LE CONSEIL COMMUNAL A ADOPTÉ
UN MORATOIRE EN MATIÈRE
D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES
EN DATE DU 26 MARS 2026

